

ACCORD DE COOPÉRATION

entre

Università della Valle d'Aosta – Université de la Vallée d'Aoste

et

Centre d'Information sur l'Éducation Bilingue et Plurilingue (CIEBP)

L'Université de la Vallée d'Aoste et le *Centre d'Information sur l'Éducation Bilingue et Plurilingue* (CIEBP), afin de renforcer les relations déjà engagées ayant pour objet la réalisation d'activités scientifiques intégrées qui visent à promouvoir le dialogue entre les chercheurs dans les domaines de la linguistique, de la sociolinguistique, de la dialectologie et de l'éducation plurilingue, établissent un accord formel de coopération défini selon les conditions qui suivent :

Article 1 : Objet de la coopération

L'Université de la Vallée d'Aoste et le *Centre d'Information sur l'Éducation Bilingue et Plurilingue* (CIEBP) décident de définir et d'approfondir leur coopération par :

- a) la programmation conjointe de séminaires et conférences à Paris et à Aoste (*Samedi du CIEBP, Conférences du CIEBP*) ;
- b) l'organisation partagée de congrès internationaux ;
- c) la création de programmes communs de recherche et le développement d'activités scientifiques coordonnées ;
- d) la promotion d'échange de chercheurs du CIEBP et de l'Université de la Vallée d'Aoste afin de favoriser la diffusion des résultats de la recherche dans le cadre de la didactique universitaire et le développement de projets didactiques communs ;
- e) la rédaction et diffusion de la revue internationale « Education et sociétés plurilingues ».

Le programme de collaboration pourra être modifié par des décisions communes explicites en fonction des nécessités de développement des activités entreprises.

Article 2 : Coordination

Les Parties désignent une ou plusieurs personne/s, ou bien un service, en tant que « Référent(s) » pour la bonne exécution du présent accord-cadre.

Sont chargés de la mise en œuvre de cet accord :

- pour l'Université de la Vallée d'Aoste: Gianmario Raimondi et Luisa Giacomina. Siège: *Dipartimento di Scienze Umane e Sociali*, strada Cappuccini 2/A - 11100 Aosta ;
- pour le *Centre d'Information sur l'Éducation Bilingue et Plurilingue* : Tullio Telmon (Président), siège via Rescalli 5, 10059 Susa (TO), Gabrielle Varro (Secrétaire), siège 64 boulevard Diderot, 75012 Paris.

Les deux institutions signataires pourront désigner d'autres chercheurs pour participer aux différentes activités concernées.

Article 3 : Durée et langue de la convention

Cet accord aura une durée de trois ans à partir de la date de signature officielle. A la fin de cette période, il pourra être renouvelé par un acte formel.

Cet accord devra être approuvé selon les normes prévues par les deux Institutions et soussigné par le Recteur de l'Université de la Vallée d'Aoste et le Président du Centre d'Information sur l'Education Bilingue et Plurilingue (CIEBP) ou par les autorités déléguées

La présente convention est rédigée en deux exemplaires originaux en français. Chaque établissement le signe en parfait accord.

L'accord sera enregistré seulement dans les cas prévus par la loi. Les frais d'enregistrement seront à la charge de la partie requérante. Droits de timbre acquittés virtuellement par l'Université de la Vallée d'Aoste (autorisation : Agenzia delle Entrate di Aosta, n. 7051 du 22/09/2006).

Article 4 - Traitement des données à caractère personnel

Les parties doivent traiter les données à caractère personnel relevant de cette convention conformément à la législation européenne applicable relative à la protection des données [Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27/04/2016]. Les parties ne peuvent donner à leur personnel habilité que l'accès aux données strictement nécessaires à l'exécution, à la gestion et au suivi de la convention.

Article 5 : Règlement des différends

En cas de différend sur l'interprétation ou l'application du présent accord-cadre et de ses conventions d'application, les Parties s'efforceront de trouver un accord amiable. En cas de désaccord persistant, l'une ou l'autre des Parties pourra saisir le tribunal compétent du pays du défendeur.

Paris,

*Centre d'Information
sur l'Éducation Bilingue et Plurilingue*
Le Président
Tullio Telmon

Aoste, 13/4/2022

*Università della Valle d'Aosta
Université de la Vallée d'Aoste*
La Rectrice
Maria Grazia Monaci

